



RECU EN PREFECTURE
Le 19 décembre 2019
VIA DOTELEC - S2LOW
025-212503955-20191212-000591810-06

EXTRAIT DU REGISTRE des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 12 décembre 2019

Le Conseil Municipal, convoqué le 5 décembre 2019, s'est réuni à l'Hôtel de Ville.

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET, Maire

Étaient présents :

M. Jean-Louis FOUSSERET, M. Eric ALAUZET, M. Frédéric ALLEMANN (à compter de la question n° 4), Mme Sorour BARATI-AYMONIER, M. Thibaut BIZE, M. Nicolas BODIN, M. Patrick BONTEMPS (à compter de la question n° 18), M. Emile BRIOT, Mme Claudine CAULET, M. Pascal CURIE, Mme Danielle DARD, M. Cyril DEVESA, M. Emmanuel DUMONT, Mme Myriam EL-YASSA (à compter de la question n° 4), Mme Béatrice FALCINELLA, Mme Myriam LEMERCIER, M. Jean-Sébastien LEUBA, M. Christophe LIME, M. Michel LOYAT, Mme Elsa MAILLOT, Mme Carine MICHEL, M. Thierry MORTON, Mme Danielle POISSENOT (à compter de la question n° 4), M. Yannick POUJET, M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI (à compter de la question n° 39), M. Dominique SCHAUSS (à compter de la question n° 4), M. Rémi STHAL, Mme Catherine THIEBAUT, M. Gérard VAN HELLE, Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Mme Marie ZEHAF, M. Laurent CROIZIER, Mme Marie-Laure DALPHIN (à compter de la question n° 55), M. Ludovic FAGAUT, Mme Odile FAIVRE-PETITJEAN (à compter de la question n° 49), M. Jacques GROSPERRIN, M. Michel OMOURI, Mme Sophie PESEUX, Mme Christine WERTHE, M. Philippe MOUGIN.

Secrétaire :

Mme Carine MICHEL.

Absents :

Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY, M. Guéric CHALNOT, M. Yves-Michel DAHOUI, M. Clément DELBENDE, M. Abdel GHEZALI, Mme Rosa REBRAB, Mme Ilva SUGNY, M. Pascal BONNET, Mme Catherine COMTE-DELEUZE, M. Philippe GONON, Mme Mina SEBBAH, M. Julien ACARD.

Procurations de vote : Mme Anne-Sophie ANDRIANTAVY à Mme Anne VIGNOT, M. Guéric CHALNOT à Mme Myriam LEMERCIER, M. Yves-Michel DAHOUI à Mme Carine MICHEL, Mme Myriam EL YASSA à M. Michel LOYAT (jusqu'à la question n° 3 incluse), M. Abdel GHEZALI à Mme Marie ZEHAF, Mme Rosa REBRAB à Mme Sylvie WANLIN, Mme Karima ROCHDI à M. Pascal CURIE (jusqu'à la question n° 38 incluse), M. Dominique SCHAUSS à Mme Danielle DARD (jusqu'à la question n° 3 incluse), Mme Ilva SUGNY à M. Nicolas BODIN, M. Pascal BONNET à M. Jacques GROSPERRIN, Mme Mina SEBBAH à Mme Christine WERTHE.

OBJET : 22 - Vie étudiante - Subvention - Formation des associations étudiantes par ADDSEA-Solea pour le Collectif Ensemble Limitons les Risques

Délibération n° 2019/005916

Vie étudiante

Subvention

Formation des associations étudiantes par ADDSEA - Solea pour le Collectif Ensemble Limitons les risques

Rapporteur : M. POULIN, Conseiller Municipal Délégué

	Date	Avis
Commission n° 4	26/11/2019	Favorable unanime

Le Collectif Ensemble Limitons les risques (Collectif ELR)

Ce Collectif intervient dans tous les lieux festifs du département, dans les festivals, concerts et même en pleine rue pour la fête de la musique. Il a pour objectif de sensibiliser les jeunes « pour que la fête se termine bien ».

Les actions menées en extérieur auprès des professionnels et sur les lieux de soirées eux-mêmes ont pour objectifs principaux :

- Eviter les opens Bars et la consommation excessive d'alcool,
- Prévenir et réduire les risques liés à la surconsommation d'alcool tels que la déshydratation sévère et les comas éthyliques,
- Prévenir et réduire les risques liés à la consommation de substances psychoactives licites et illicites,
- Compréhension de la responsabilité que les organisateurs d'événements festifs, engage et en particulier les présidents associatifs,
- Accompagnement de la tenue de stand de prévention / méthodologie de l'intervention de pairs pour des pairs,
- Cession de matériel de prévention et de documentation liée à la réduction des risques.

Dans le cadre de l'organisation de galas au Kursaal, le Collectif ELR accompagne la Direction du Kursaal et les organisateurs étudiants dans la préparation et l'évaluation des galas dans le cadre réglementaire et les préconisations liées à la santé, la prévention et la réduction des risques.

Galas au Kursaal

Pour l'année 2020, 8 associations étudiantes ont un projet de soirée sur le Grand Kursaal.

Depuis 2016, un travail est mené sur la prévention des risques en milieu festif avec la Direction Sécurité & Tranquillité Publique. Ce travail est réalisé avec le soutien du Collectif Ensemble Limitons les risques.

Des réunions de formation et sensibilisation sont menées avec les présidents et les membres du bureau afin qu'ils soient sensibilisés aux risques et puissent être acteurs de la prévention. Dans ce cadre-là, ils sont amenés à tenir un stand de prévention durant leurs soirées.

Le Collectif sollicite le soutien financier de la Ville de Besançon pour maintenir, aux côtés du Kursaal, son action de formation et de sensibilisation auprès des corporations et associations étudiantes organisatrices de soirées festives.

La Ville est sollicitée pour une subvention à hauteur de 600 € sur un budget prévisionnel de 1 487 €.

En cas d'accord, cette somme sera prélevée sur la ligne 65.23/6574 CS 10004 (Vie étudiante).

A l'unanimité des suffrages exprimés, le Conseil Municipal décide de verser une subvention de 600 € à l'ADDSEA - Solea (pour le Collectif ELR) afin de soutenir ses actions de formation auprès des associations étudiantes, organisatrices de galas au Kursaal.

Mme DARD, élue intéressée, n'a pris part ni au débat, ni au vote.

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
La Première Adjointe,



Danielle DARD.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 48

Contre : 0

Abstention : 0

Ne prennent pas part au vote : 1